



Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux actuaires, chargés d'études et collaborateurs des services techniques, financiers et comptables des sociétés d'assurance et de réassurance, des mutuelles et institutions de prévoyance, aux technico-commerciaux et marketeurs des sociétés de gestion, aux auditeurs et consultants.

Pour obtenir quoi ?

Comprendre les règles de calcul et de comptabilisation des provisions financières au bilan des organismes assureurs : surcote/décote, réserve de capitalisation, PDD, PRE, PAF.

Quels objectifs pédagogiques ?

Renforcer ses connaissances sur la surcote / décote.

Savoir calculer et comptabiliser la réserve de capitalisation.

Estimer la PDD, la PRE et la PAF.

Quelles méthodes mobilisées ?

Pour chaque provision, l'exposé des principes réglementaires et comptables sera complété par des exemples concrets et des travaux pratiques d'application sur Excel.

Quels sont les prérequis ?

Connaissances générales en assurance ou en finance.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qui anime cette formation ?

Jérôme SANDER,

Membre certifié de l'Institut des Actuaires. Il est responsable de l'actuariat au sein du Groupe Grant Thornton. Spécialiste des méthodes calculatoires, il est l'auteur de l'ouvrage 'Calculs Actuariels sous Access' (Economica), et du 'Guide pratique de l'ORSA' (L'Argus de l'assurance).



La formation en pratique...

Quand et où ?

2 octobre 2023

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8^e

Combien ça coûte ?

1 350 € HT + TVA 20%, soit 1 620 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Qu'allez-vous apprendre ?

Introduction

- Typologie des produits financiers
- Classification des titres (amortissables / non amortissables)
- Rappel de mathématiques financières (intérêts, taux actuariel...)

La surcote / décote

- Réglementation
- Principes généraux
- Méthodes d'amortissement (linéaire, actuarielle)
- Traitements spécifiques (obligations indexées, à taux variables, convertibles...)
- Comptabilisation

La réserve de capitalisation

- Principe - Réglementation
- Périmètre / exonérations
- Règles de calcul
- Comptabilisation de la réserve de capitalisation

La provision pour dépréciation durable (PDD)

- Principe - Réglementation
- Traitement des titres amortissables (avis 2006-07 du CNC)
- Traitement des titres non amortissables (avis 2002-F du CNC)
- Comptabilisation de la provision pour dépréciation durable
- Fiscalité de la PDD

La provision pour risque d'exigibilité (PRE)

- Principe - Réglementation et historique des réformes
- Modalités de calcul
- Comptabilisation de la provision pour risque d'exigibilité (avec ou sans l'option d'étalement)
- Fiscalité de la PRE

La provision pour aléas financiers (PAF)

- Principe - Réglementation
- Méthode de calcul
- Comptabilisation de la provision pour aléas financiers

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

! Chaque participant se munira d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques.

Qu'en disent les stagiaires ?

« Programme fidèle à la plaquette, formation en adéquation avec mes connaissances et formateur compétent et pédagogue. »

H.H., Auditeur interne – CAISSE FEDERALE DU CRÉDIT MUTUEL

« Formation en petit groupe, alliance cas pratiques / théorie. »

A.T., Responsable Entité comptable – MACIF

Cette formation est proposée en partenariat avec



Grant Thornton
L'instinct de la croissance